

# Indice des politiques publiques MOVING

## Politiques publiques relatives à l'activité physique dans 30 pays européens



En collaboration avec

# Indice des politiques publiques MOVING :

État des politiques publiques en matière d'activité physique dans 30 pays européens

## Résumé analytique

Pour prévenir le surpoids et l'obésité chez les adolescents, il est essentiel que les pouvoirs publics créent des environnements dans lesquels il est facile de manger sain et d'être physiquement actif. La présente note fait le point sur l'état des politiques publiques en matière d'activité physique au niveau européen, sur la base d'une évaluation comparative des politiques adoptées par les pouvoirs publics nationaux, réalisée à l'aide de **L'outil d'évaluation comparative MOVING**.

La note présente les résultats indicatifs de 30 pays européens, obtenus en classant les pays en fonction de la qualité de la conception de leurs politiques publiques dans chacun des domaines d'action du **cadre MOVING**. Elle est accompagnée par une note d'orientation complémentaire des politiques publiques des pouvoirs publics dans le domaine de la nutrition (voir la **note NOURISHING**).

### Résultats principaux

Pour un peu moins des deux tiers des pays analysés, les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics en matière d'activité physique étaient exhaustives et couvraient les six domaines du cadre MOVING (pour en savoir plus, consultez la page 5).

**C'est dans les domaines suivants que les pays sont les plus actifs :**

la promotion de l'activité physique dans les établissements scolaires et la société en général (M), l'offre de possibilités d'activité physique sur le lieu de travail (et la formation à la promotion de l'activité physique dans une multitude de professions) (O), et l'action visant des messages publics qui renforcent les compétences en matière de changement de comportement (N).

**Les pays n'ont pas suffisamment agi au regard :**

des deux domaines d'action MOVING qui ciblent l'environnement actif, en particulier les structures et milieux qui favorisent l'activité physique (V), et l'infrastructure et les possibilités de transport qui soutiennent les sociétés actives (I).

**Les pays mettent en œuvre des politiques mal conçues au regard :**

de la formation, l'évaluation et le conseil en matière d'activité physique dans les établissements de santé (G), avec peu ou pas d'accent sur la formation des professionnels de la santé dans ce domaine.



Diverses parties prenantes peuvent utiliser la note pour faire progresser les politiques publiques nationales en matière d'activité physique.

Les décideurs peuvent mettre à profit les critères de conception des politiques publiques de l'outil d'évaluation comparative à bien des fins, dont l'amélioration des politiques actuelles (en particulier par le biais de réformes structurelles), la mise en évidence des lacunes au niveau national et le recensement des possibilités d'action aux niveaux local et régional.

La société civile, y compris les groupes de jeunes, peut repérer les faiblesses dans l'état de l'action publique. Ces faiblesses peuvent éclairer les efforts de plaidoyer visant à améliorer l'action des pouvoirs publics au niveau national et à réduire la prévalence actuelle et future du surpoids ou de l'obésité.

Les chercheurs peuvent comparer entre les pays les mieux et les moins bien classés afin de déterminer comment les politiques publiques actuelles pourraient être améliorées de façon à ce qu'elles répondent aux normes de conception souhaitées (pour en savoir plus, voir page 12). Ils peuvent en outre dresser la liste des domaines dans lesquels les résultats pourraient être complétés par d'autres analyses au niveau local et dans des contextes spécifiques.

## Contexte

En Europe, le surpoids et l'obésité touchent un adolescent sur cinq. En effet, les recommandations de l'OMS en matière d'activité physique quotidienne sont satisfaites par moins d'un adolescent sur cinq et près de la moitié (48 %) des adolescents ne consomment pas de fruits ou de légumes de manière quotidienne [1]. Les habitudes alimentaires [2] et d'activité physique [3] prises à l'adolescence perdurent à l'âge adulte. Il est donc indispensable de commencer à prévenir les maladies non transmissibles par la lutte contre les régimes alimentaires mauvais pour la santé et par la promotion de l'activité physique, deux facteurs déterminants de la santé, dès la petite enfance, puis de continuer pendant l'enfance, l'adolescence et le reste de la vie.

La prévention est capitale ; à défaut, le surpoids et l'obésité sont en passe de devenir le principal facteur de risque de cancer (détrônant le tabagisme), tout en étant également associés à d'autres maladies non transmissibles [4].

Pour prévenir l'obésité, il est essentiel que les pouvoirs publics créent des environnements dans lesquels il est facile de manger sain et d'être physiquement actif. À cette fin, il convient de multiplier les actions et les activités de plaidoyer pour stimuler la prise de mesures et leur mise en œuvre par les pouvoirs publics.

## Méthodes

L'indice des politiques publiques MOVING s'articule autour du cadre MOVING [7] et a été mis au point à l'aide de l'outil d'évaluation comparative MOVING [8]. Il fait partie d'un ensemble d'outils de politiques publiques mis au point dans le cadre du projet CO-CREATE afin de surveiller, d'évaluer et de comparer les politiques nationales des pouvoirs publics dans le domaine de l'activité physique (voir figure 1).

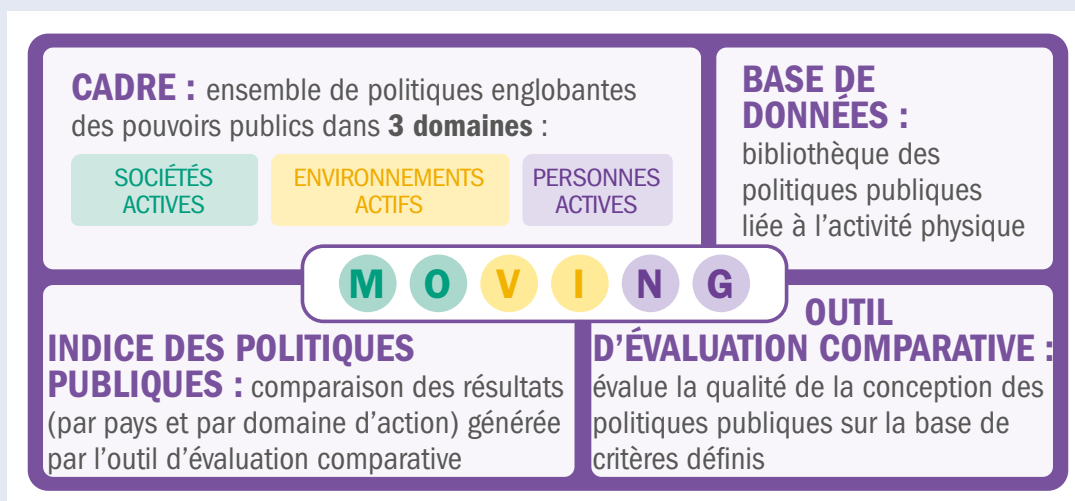


Les recherches menées dans le cadre du **projet CO-CREATE** ont montré que la plupart des stratégies de prévention de l'obésité visant les adolescents se concentraient sur le changement de

comportement individuel et ciblaient le milieu scolaire [5]. Cela signifie que nous savons peu de choses sur les mesures structurelles susceptibles de modifier les environnements et sur l'impact qu'elles pourraient avoir sur l'alimentation et l'activité physique des adolescents [6]. Même lorsque les politiques publiques ne ciblent pas directement les adolescents, elles sont susceptibles d'avoir un impact sur leur santé en façonnant les environnements dans lesquels ils vivent.

Cette note d'orientation des politiques publiques des pouvoirs publics porte sur le domaine de l'activité physique et présente un aperçu de l'état des politiques publiques au niveau national dans 30 pays européens. Elle est le fruit d'une évaluation comparative des politiques des pouvoirs publics recueillies dans la **base de données MOVING**, et s'accompagne d'une note d'orientation complémentaire **NOURISHING**, qui porte sur les politiques des pouvoirs publics dans le domaine de l'activité physique dans les mêmes pays.

**Figure 1.** Outils de politiques publiques pour la surveillance, l'évaluation et la comparaison de des politiques nationales des pouvoirs publics dans le domaine de l'activité physique



L'outil d'évaluation comparative MOVING [8] a été mis au point dans le cadre du projet CO-CREATE afin d'évaluer les politiques publiques au niveau national par rapport à des normes souhaitées. Les politiques publiques actuelles étant insuffisantes, l'outil invite les pouvoirs publics à s'engager sur la base d'une norme souhaitée plus rigoureuse, plutôt que sur la base de comparaisons avec les meilleures pratiques actuelles. Il comprend 23 points de référence (et les indicateurs associés) couvrant les dix domaines d'action du cadre MOVING.

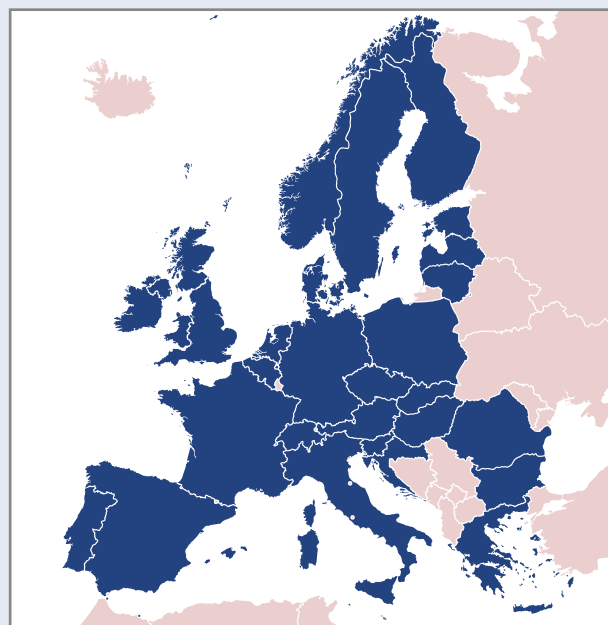
Les indicateurs sont mesurés à l'aide de deux types d'attributs : a) **un attribut pour la présence d'une politique publique**, et b) **un ensemble associé d'attributs de politiques publiques pour évaluer la qualité de la conception des politiques en question**.

Les outils d'évaluation comparative ont été appliqués aux politiques publiques au niveau national, recueillies au moyen d'une recherche systématique qui a inclus

30 pays européens (voir figure 2). Les critères d'inclusion des pays choisis et les méthodes de la recherche systématique sont accessibles au public [9, 10] et brièvement expliqués plus bas. Les politiques publiques des 30 pays retenus ont été obtenues au moyen de cette recherche systématique et ont été utilisées pour générer les résultats de l'indice. Elles sont accessibles au public dans la **base de données MOVING**.

La recherche systématique a été réalisée entre 2019 et 2022 par des chercheurs du World Cancer Research Fund International. Lorsque la politique recensée des pouvoirs publics répondait aux critères d'inclusion (voir encadré 1), sa description était envoyée aux spécialistes des pays pour vérification. Ces derniers se composaient de fonctionnaires ou de chercheurs d'universités ou d'instituts de recherche nationaux, identifiés avec le soutien du bureau régional de l'OMS pour l'Europe (OMS EURO). Les résultats de la recherche systématique sont inclus dans la base de données MOVING et peuvent être téléchargés et analysés librement.

**Figure 2.** Vue d'ensemble des 30 pays européens inclus dans l'indice des politiques publiques MOVING



#### Encadré 1. Critères d'inclusion de la politique des pouvoirs publics dans la base de données MOVING



##### → 1. Politiques publiques mises en œuvre au niveau national

- Pour être incluses, les politiques publiques devaient avoir été mises en œuvre au niveau national.



##### → 2. Politiques engagées par les pouvoirs publics nationaux

- Mises en œuvre en partenariat avec les pouvoirs publics, ou soutenues, parrainées ou approuvées par eux.
- Les programmes gérés par des acteurs non publics ont également été inclus s'ils étaient approuvés par les pouvoirs publics nationaux. N'étaient pas éligibles les programmes volontaires, organisés par le secteur ou par des acteurs non gouvernementaux sans l'appui des pouvoirs publics.



##### → 3. Politiques publiques ayant été mises en œuvre

- En vigueur ou appliquées au moment de la recherche (2019-2022).



##### → 4. Informations suffisantes disponibles

- Information requise : nom de la politique en question, date de mise en œuvre et/ou de publication, et suffisamment de données pour en rédiger une description.

## Évaluation comparative des politiques pertinentes et production des scores de l'indice

Les résultats de l'indice ont été produits en deux étapes :

- **Score de l'évaluation (0-100)** = Présence d'une politique des pouvoirs publics (« non » = 0, « oui » = 50) + Moyenne des scores des attributs de la conception (0-50)
- **Score des domaines d'action (0-100)** = Moyenne des scores évalués pour chaque domaine d'action

Des explications détaillées sont disponibles sur la mise au point et l'application des outils de l'évaluation comparative [8]. Un score d'indice global n'a pas été calculé, car le nombre de points de référence n'est pas réparti de manière égale entre les différents domaines d'action.

En outre, chaque point de référence est associé à un nombre variable d'attributs de qualité.

Toutefois, la répartition des points de référence et des attributs de la conception est conforme aux données existantes et a été définie à l'issue d'une vaste consultation d'experts [8].

Les scores finaux des domaines d'action ont été regroupés en cinq catégories (voir encadré 2). Un score 0 indique qu'aucune politique des pouvoirs publics n'est en place dans le domaine d'action concerné, et un score de 100 indique que tous les attributs souhaités ont été atteints.

**Encadré 2.** Catégorisation des scores attribués par domaine pour l'indice des politiques publiques MOVING

Aucune politique publique	AUCUNE POLITIQUE PUBLIQUE SIGNALÉE
1-24	PAUVRE
25-49	PASSABLE
50-74	MOYEN
75-99	BON
100	EXCELLENT



Le cadre MOVING est composé de six domaines d'action clés qui relèvent de trois secteurs : **sociétés actives, environnements actifs et personnes actives**. Ensemble, les six domaines constituent une démarche globale de politiques publiques en matière d'activité physique.

## Indice des politiques publiques MOVING

Les résultats de l'indice des politiques publiques pour les 30 pays sont présentés de manière comparative dans la figure 3 et discutés plus bas. De plus, 30 aperçus de pays ont été produits, qui viennent compléter les résultats de l'indice par un examen approfondi de la qualité de la conception des politiques publiques dans chaque pays. Pour consulter les aperçus de pays, veuillez vous rendre sur notre [site web](#).

Figure 3. Conception des politiques publiques au niveau national dans 30 pays européens

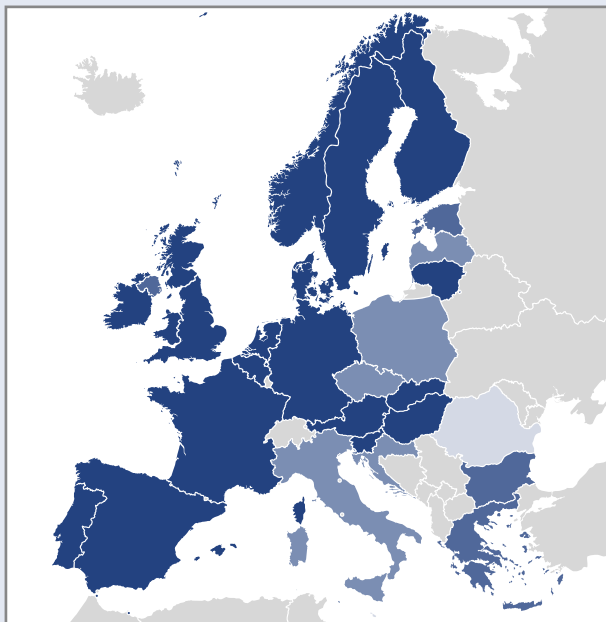
PAYS	M	O	V	I	N	G
Autriche	Yellow	Yellow	Orange	Orange	Yellow	Red
Belgique	Green	Yellow	Red	Orange	Green	Orange
Bulgarie	Orange	Grey	Red	Red	Orange	Red
Croatie	Yellow	Orange	Grey	Grey	Orange	Red
République tchèque	Orange	Orange	Grey	Orange	Orange	Grey
Danemark	Green	Yellow	Orange	Orange	Green	Orange
Angleterre	Yellow	Orange	Orange	Orange	Green	Orange
Estonie	Yellow	Yellow	Red	Red	Yellow	Grey
Finlande	Yellow	Yellow	Orange	Yellow	Green	Orange
France	Yellow	Green	Orange	Orange	Yellow	Red
Allemagne	Green	Yellow	Orange	Yellow	Yellow	Orange
Grèce	Yellow	Green	Red	Grey	Green	Red
Hongrie	Yellow	Yellow	Red	Orange	Orange	Red
Irlande	Green	Green	Orange	Orange	Green	Orange
Italie	Yellow	Orange	Grey	Grey	Green	Red
Lettonie	Orange	Orange	Red	Grey	Orange	Grey
Lituanie	Yellow	Green	Red	Orange	Green	Orange
Malte	Green	Grey	Grey	Grey	Orange	Grey
Pays-Bas	Yellow	Green	Orange	Red	Orange	Red
Irlande du Nord	Yellow	Grey	Red	Orange	Orange	Orange
Norvège	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Orange	Orange
Pologne	Green	Yellow	Red	Grey	Orange	Grey
Portugal	Yellow	Yellow	Red	Orange	Yellow	Green
Roumanie	Orange	Grey	Grey	Grey	Orange	Grey
Écosse	Orange	Orange	Red	Orange	Orange	Orange
Slovaquie	Orange	Yellow	Red	Orange	Green	Orange
Slovénie	Orange	Orange	Red	Yellow	Yellow	Orange
Espagne	Yellow	Yellow	Red	Orange	Green	Orange
Suède	Orange	Yellow	Orange	Red	Orange	Red
Pays de Galles	Yellow	Orange	Orange	Orange	Yellow	Orange

**Figure 4 :** Aperçu des domaines d'action couverts par les pouvoirs publics au niveau national dans les 30 pays européens

Nombre de domaines d'action couverts

6

2



Sur les 30 pays analysés, 19 ont adopté une démarche globale de politiques publiques en matière d'activité physique. Autrement dit, ils ont mis en œuvre des politiques publiques dans l'intégralité des domaines d'action du cadre MOVING.

Toutefois, l'indice a tenu avant tout compte de la qualité des politiques publiques mise en œuvre. La plupart des résultats obtenus dans l'indice MOVING sont médiocres, passables ou moyens. Ils reflètent la qualité de la conception des politiques publiques mises en œuvre.

Un résultat bon a majoritairement été obtenu (n=10) dans le domaine d'action qui cible **les messages publics destinés à renforcer les compétences en matière de changement de comportement** **N**. A également enregistré des résultats bons le domaine d'action **de l'activité physique sur le lieu de travail et de la formation des professionnels autres que ceux de la santé** **O**, avec la Grèce, l'Irlande, la Lituanie, les Pays-Bas et la Norvège.



Un pays, à savoir la France, a obtenu un résultat excellent, grâce au soutien législatif et réglementaire en place pour les politiques publiques en faveur de l'activité physique sur le lieu de travail et de la formation des professionnels autres que ceux de la santé. En moyenne, c'est un résultat moyen qui se dégage de l'évaluation de l'action publique des autres pays.

La République tchèque, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, Malte, la Pologne et la Roumanie ont adopté la démarche la moins globale en mettant en œuvre des politiques publiques dans quatre domaines d'action ou moins de l'initiative MOVING. Ces sept pays ont mis en œuvre des politiques publiques de **promotion de l'activité physique dans les établissements scolaires et la société en général**, **M** ainsi que des **messages publics qui renforcent les compétences en matière de changement de comportement** **N**. Aucune politique publique n'a été signalée au regard de **l'environnement bâti** **V** et de **l'infrastructure de transport** **I** pour la Croatie, l'Italie, Malte et la Roumanie.



## L'action des pouvoirs publics nationaux sur quoi s'est-elle concentrée ?

Trois domaines d'action ont été couverts par une majorité de pays et ont enregistré un résultat bon ou meilleur dans tous les pays : **la promotion de l'activité physique dans les établissements scolaires et dans la société en général** **M**, **les messages publics qui renforcent les compétences en matière de changement de comportement** **N**, et **l'offre de possibilités d'activité physique sur le lieu de travail et la formation à la promotion de l'activité physique dans une multitude de professions** **O**.

Premièrement, tous les pays ont pris des mesures pour **promouvoir l'activité physique dans les établissements scolaires et dans la société en général** **M**. Cela dit, la majorité des pays (n= 16) ont reçu un résultat moyen. Seuls six pays, à savoir la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, Malte et la Pologne, ont reçu un résultat bon dans ce domaine. Cela s'explique par le fait que les pouvoirs publics nationaux ont pris des mesures pour tous les points de référence, à savoir l'activité physique dans les salles de classe et en dehors des heures de cours, les initiatives communautaires et de participation ciblant les personnes de tous âges et de toutes capacités, ainsi que les incitations financières visant à promouvoir l'activité physique.

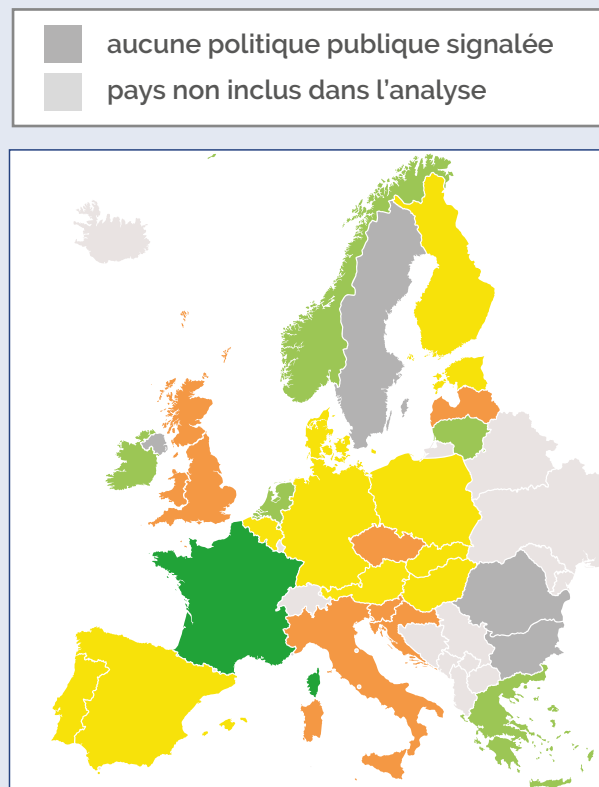
Deuxièmement, moins de la moitié des pays ont obtenu un résultat bon au regard des **messages publics qui renforcent les compétences en matière de changement de comportement** **N**.

Il s'agit des pays qui ont adopté des directives en matière d'activité physique assorties de campagnes de sensibilisation bien conçues, en particulier celles qui utilisent le marketing social, ciblent des segments inactifs de la population et mettent l'accent sur des services ou des modifications de l'environnement qui soutiennent le changement de comportement. Les autres pays ont obtenu un résultat passable (n=13) ou moyen (n=7). Autrement dit, des politiques publiques ont été largement mises en œuvre dans les 30 pays analysés, mais leur conception doit être améliorée dans plus de la moitié des pays.

Troisièmement, 25 pays ont mis en œuvre des politiques visant à offrir des **possibilités d'activité physique sur le lieu de travail et une formation à la promotion de l'activité physique dans une multitude de professions** **O**.

Parmi ces pays, seuls la France, la Grèce, l'Irlande, la Lituanie, les Pays-Bas et la Norvège ont reçu un résultat bon. C'est-à-dire qu'ils ont mis en œuvre des politiques publiques axées sur le lieu de travail, ainsi qu'une formation pour les professions concernées en dehors du secteur de la santé.

**Figure 5.** Aperçu de l'état des possibilités d'activité physique sur le lieu de travail et de la formation à la promotion de l'activité physique dans une multitude de professions **O**



### Recommandations



Les mesures prises à ce jour montrent que les pays se sont concentrés sur la sensibilisation du public et sur les compétences qui contribuent à promouvoir le changement de comportement.

Une politique publique bien conçue dans ce domaine devrait inclure à la fois des directives en matière d'activité physique et des campagnes de sensibilisation bien conçues.

Il est nécessaire d'agir dans tous les domaines de la promotion de l'activité physique à l'école et dans le cadre de vie habituel, y compris l'activité physique en dehors des heures de classe et l'activité physique pour les personnes de tous âges et de toutes capacités.

Enfin, les pouvoirs publics nationaux devraient s'assurer qu'ils mettent en place des politiques publiques nationales en faveur de l'activité physique sur le lieu de travail et une formation à la promotion de l'activité physique pour les professions autres que celles de la santé.



## Quels ont été les domaines dans lesquels les pouvoirs publics nationaux ont été les moins actifs et les politiques moins bien conçues ?

C'est dans les deux domaines d'action MOVING qui ciblent l'environnement actif, plus précisément les structures et les milieux qui favorisent l'activité physique **V** et **l'infrastructure et les possibilités de transport qui soutiennent les sociétés actives** **I** que les actions des pouvoirs publics nationaux ont enregistré majoritairement des résultats médiocres ou passables. Ont également été constatées des lacunes dans les mesures prises dans ces domaines d'action publique : sur les 30 pays analysés, cinq n'ont mis en œuvre aucune politique publique concernant les structures et milieux qui favorisent l'activité physique, et sept n'ont mis en œuvre aucune politique au titre des infrastructures de transport.

Sur les 24 pays qui ont mis en œuvre des politiques publiques concernant des **structures et milieux favorisant l'activité physique** **V**, la plupart (n=13) ont obtenu un résultat médiocre. La Norvège est le seul pays à avoir obtenu un résultat moyen. Ce résultat moyen s'explique par le fait que le pays a mis en œuvre des mesures dans tous les domaines d'action publique pertinents sauf un, à savoir les directives et réglementations relatives à la conception des bâtiments. Les politiques publiques mises en œuvre font référence à des directives de conception active visant l'extérieur des bâtiments, les espaces ouverts/verts, les infrastructures pour la marche et le vélo, des politiques publiques relatives à l'utilisation des sols et la conception urbaine intégrés, et d'autres visant à garantir l'accès à des espaces publics ouverts et des espaces verts de qualité.



Pour ce domaine d'action, à savoir les structures et milieux qui favorisent l'activité physique, l'action des pouvoirs publics nationaux s'est concentrée sur des infrastructures pour la marche et le vélo, mises en œuvre par 19 pays.

Quant au domaine dans lequel les pouvoirs publics nationaux ont le moins agi, il s'agit de l'utilisation des sols et la conception urbaine intégrés, où seuls le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et le Pays de Galles ont pris des mesures.

La plupart des pays ayant mis en œuvre des politiques publiques sur les **infrastructures de transport et les déplacements actifs** **I** ont obtenu un résultat passable (n=15). Quatre pays, à savoir la Finlande, l'Allemagne, la Norvège et la Slovaquie, ont reçu un résultat moyen, car ils ont mis en œuvre

des politiques publiques de soutien aux transports publics, des mesures de sécurité routière, des politiques publiques de promotion du transport actif et des campagnes de communication de masse sur le transport actif.

Il est important de noter que neuf pays n'ont mis en œuvre aucune politique publique dans le domaine des structures et environnements favorisant l'activité physique ou dans celui des infrastructures de transport, quatre d'entre eux (Croatie, Italie, Malte et Roumanie) n'en ayant mis en œuvre aucune dans les deux.

Un troisième domaine d'action, à savoir celui de **la formation, l'évaluation et le conseil en matière d'activité physique dans les établissements de santé** **G**, n'a enregistré que des résultats médiocres ou passables pour l'ensemble des 24 pays dont les pouvoirs publics nationaux ont agi. La plupart des pays ayant agi en ce sens ont mis en œuvre des mesures visant à évaluer, conseiller ou prescrire l'activité physique dans le cadre des soins primaires. Seuls quatre pays (Belgique, France, Irlande et Portugal) ont proposé des services conseils en matière d'activité physique dans le cadre des soins ambulatoires, et dix ont prévu dans leur politiques publiques nationales une formation sur l'activité physique pour les professionnels de la santé. Le Portugal est le seul pays à avoir obtenu un résultat bon dans ce domaine, ayant mis en œuvre des actions publiques bien conçues dans les trois domaines d'action (soins primaires, soins ambulatoires et formation des professionnels de la santé à la promotion de l'activité physique).

### Recommandations



Les pouvoirs publics nationaux devraient donner la priorité aux politiques qui ciblent l'environnement bâti et les infrastructures de transport, notamment le transport public et le transport actif. Ensemble, ces domaines d'action sont essentiels pour créer des environnements actifs où l'activité physique est l'option la plus facile.

Les pouvoirs publics nationaux devraient améliorer la qualité de la formation des professionnels de la santé en matière d'activité physique afin de soutenir les politiques publiques existantes en matière d'évaluation, de conseil ou de prescription de l'activité physique.

## Comment les pays peuvent-ils améliorer les politiques publiques actuelles ?

Domaine d'action publique	Pays sans POLITIQUE PUBLIQUE SIGNALÉE, ou ayant un score PAUVRE ou PASSABLE	Améliorations à la conception des politiques publiques* * Pour les recommandations complètes, consulter le tableau des normes souhaitées <a href="http://wcrf.org/benchmarking-nutrition-policy">wcrf.org/benchmarking-nutrition-policy</a>
<b>M</b> Activité physique dans les établissements scolaires, le cadre de vie habituel, le sport et les loisirs	8/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Garantir l'inclusion obligatoire de l'activité physique dans et hors de la salle de classe, ainsi qu'au-delà des heures de classe pour les enfants de l'école, du collège et du lycée.</li> <li>Promulguer des lois prévoyant des incitations financières qui encouragent l'activité physique chez les adolescents, les personnes de toutes capacités et les groupes les moins actifs.</li> <li>Soutenir les initiatives communautaires et de participation massive qui ciblent les adolescents, les personnes de toutes capacités et les groupes les moins actifs pour promouvoir l'activité physique.</li> </ol>
<b>O</b> Activité physique sur le lieu de travail et formation dans une multitude de professions	13/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des réglementations sur l'inclusion et la promotion de l'activité physique sur le lieu de travail.</li> <li>Rendre obligatoire la formation à l'activité physique pour plus d'un type de professionnel non soignant, sur la base de normes fondées sur les compétences.</li> </ol>
<b>V</b> Structures et milieux favorables à l'activité physique	29/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Assurer la réglementation des lignes directrices en matière de conception des bâtiments favorable à l'activité physique.</li> <li>Élaborer une législation et une réglementation portant sur des lignes directrices de conception active pour l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, les espaces ouverts et verts, les infrastructures de marche et de vélo, l'aménagement urbain et l'utilisation des sols favorables à l'activité physique.</li> <li>Ces réglementations devraient cibler des groupes tels que les adolescents, les personnes de toutes capacités et les groupes les moins actifs.</li> </ol>
<b>I</b> Infrastructures de transport et sociétés actives	26/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des réglementations visant à accroître l'offre de transports publics et à promouvoir les transports actifs et ciblant les adolescents, les personnes de toutes capacités et les groupes les moins actifs.</li> <li>Renforcer les campagnes d'information du public qui sensibilisent à la sécurité routière, encouragent l'utilisation des transports publics et des transports actifs et se concentrant sur des groupes cibles clés comme les populations inactives et les personnes classées comme vulnérables ou marginalisées.</li> <li>Élaborer des réglementations qui encouragent le transport actif, entre autres, vers et depuis les écoles, les collèges, les lycées et les lieux de travail.</li> </ol>
<b>N</b> Communication publique	13/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les campagnes de communication de masse visant à promouvoir l'activité physique, en incluant le marketing social et l'orientation vers davantage de services ou d'informations, par le biais par exemple de politiques publiques, de programmes ou de changements environnementaux porteurs des comportements ciblés.</li> <li>Le groupe cible des campagnes de communication de masse devrait être les populations inactives et celles classées comme vulnérables ou marginalisées.</li> <li>Les directives en matière d'activité physique doivent cibler les enfants et les adolescents et être diffusées par le biais de campagnes de communication de masse axées sur ces populations.</li> </ol>
<b>G</b> La formation, l'évaluation et le conseil en matière d'activité physique dans les établissements de soins de santé	29/30	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rendre obligatoire la formation à l'activité physique pour plus d'un type de professionnels de la santé, sur la base de normes fondées sur les compétences.</li> <li>Élaborer des réglementations sur le conseil, l'évaluation et la prescription de l'activité physique, et faire en sorte qu'elles fassent une place particulière aux enfants et aux adolescents souffrant de problèmes liés à l'obésité.</li> </ol>

## Mise en contexte des résultats de l'indice des politiques publiques

La présente note fait le point sur l'état des politiques publiques nationales en matière d'activité physique dans 30 pays européens. Elle montre quels pays ont mis en œuvre des politiques publiques bien conçues pour chacun des dix domaines d'action du cadre MOVING, fait ressortir les lacunes dans les politiques mises en œuvre, et propose des moyens d'améliorer les politiques publiques mal conçues en fonction des normes souhaitées retenues dans notre évaluation.

Ces résultats offrent une évaluation qualitative de l'action actuelle des pouvoirs publics au niveau national. En l'absence d'évaluations comparatives répétées, il est donc impossible d'en déduire un lien de causalité entre la qualité de la conception des politiques publiques et une éventuelle variation de la prévalence de la surcharge pondérale et de l'obésité. En outre, ils ne tiennent pas compte de la mesure dans laquelle la politique a été appliquée ni de l'action prise par les autorités régionales, provinciales ou locales.

Utilisés en contexte, ces résultats doivent être soigneusement évalués à la lumière de la situation de chaque pays. Sont proposées ci-dessous quelques questions permettant de situer les résultats dans leur contexte :

- **Les pays ayant pris des mesures dans tous les domaines du cadre MOVING l'ont-ils fait en réponse à un manque de conditions favorables à l'activité physique ?**
- **Inversement, les pays qui disposent déjà d'un environnement favorable à l'activité physique seraient-ils susceptibles d'adopter moins de mesures ?**
- **Les résultats axés sur l'action nationale omettent-ils des actions actuellement mises en œuvre par les autorités provinciales, régionales ou locales ?**
  - Les résultats obtenus dans les pays à gouvernance fédérale (Allemagne, Autriche, Belgique) ou décentralisée (Espagne, Italie) devraient être situés en contexte en tenant compte des politiques provinciales ou régionales.
- **Quelles politiques publiques nationales peuvent être complétées par des actions des pouvoirs publics locaux ?**
  - Les actions visant à promouvoir l'activité physique sont souvent du ressort des autorités régionales ou locales. C'est pour cela que les résultats de cet indice axé sur l'action des pouvoirs publics nationaux doivent être examinés au regard d'analyses au niveau régional ou local.
- **Parmi les politiques publiques qui font défaut, lesquelles sont susceptibles d'avoir la plus forte incidence sur la prévention de la surcharge pondérale et de l'obésité ?**
  - Nous savons que les réformes structurelles et réglementaires devraient être prioritaires, car elles sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur les environnements et d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Elles sont les moins mises en œuvre par les pouvoirs publics.
  - Cela dit, aucune action des pouvoirs publics ne suffit à elle seule à freiner l'augmentation de l'obésité chez les adolescents, et des mesures s'imposent dans de nombreux domaines d'action [4, 5].

D'autres questions permettant de mieux situer en contexte les résultats sont **disponibles ici**.

## Références

- 1 *Spotlight on adolescent health and well-being. Findings from the 2017/2018 Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) survey in Europe and Canada.* Rapport international. Volume 1. Résultats clés. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional pour l'Europe ; 2020.
- 2 Cruz F, Ramos E, Lopes C, Araújo J. Tracking of food and nutrient intake from adolescence into early adulthood. *Nutrition*. Nov 2018;55-56:84-90. doi:10.1016/j.nut.2018.02.015
- 3 Telama R. Tracking of physical activity from childhood to adulthood: a review. *Obes Facts*. 2009;2(3):187-95. doi:10.1159/000222244
- 4 Organisation mondiale de la Santé. WHO European Regional Obesity Report 2022 (Rapport régional européen de l'OMS sur l'obésité 2022). Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2022.
- 5 Flodgren GM, Helleve A, Lobstein T, Rutter H, Klepp KI. Primary prevention of overweight and obesity in adolescents: An overview of systematic reviews. *Obes Rev*. Nov 2020;21(11):e13102. doi:10.1111/obr.13102
- 6 Klepp KI, Helleve A, Brinsden H, et al. Overweight and obesity prevention for and with adolescents: The "Confronting obesity: Co-creating policy with youth" (CO-CREATE) project. *Obes Rev*. Jan 9 2023:e13540. doi:10.1111/obr.13540
- 7 Oldridge-Turner K, Kokkorou M, Sing F, et al. Promoting Physical Activity Policy: The Development of the MOVING Framework. *Journal of Physical Activity and Health*. 01 Jan. 2022 2022:1-24. doi:10.1123/jpah.2021-0732
- 8 Vlad I, Oldridge-Turner K, Klepp K-I, et al. The development of the NOURISHING and MOVING benchmarking tools to monitor and evaluate national governments' nutrition and physical activity policies to address obesity in the European region. *Obesity Reviews*. 2023;24 Suppl 1:e13541. doi:10.1111/obr.13541
- 9 World Cancer Research Fund International. Methods Document for policy scan – Technical Annex. Consulté le 10 mars 2021, [wcrf.org/wp-content/uploads/2021/06/Technical-Annex-.pdf](https://wcrf.org/wp-content/uploads/2021/06/Technical-Annex-.pdf)
- 10 World Cancer Research Fund International. NOURISHING & MOVING Methods Document. Consulté le 10 mars 2021, [wcrf.org/sites/default/files/Methods\\_Document.pdf](https://wcrf.org/sites/default/files/Methods_Document.pdf)



## À propos de Co-Create

Financé par le Programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 », CO-CREATE a réuni 14 organisations internationales de recherche et de plaidoyer pour travailler avec des jeunes afin de créer, d'informer et de promouvoir des politiques publiques visant à prévenir l'obésité.

[co-create.eu](http://co-create.eu)

## Remerciements

La présente note est rédigée par Dr Ioana Vlad et Jennifer O'Mara, avec le soutien de Rebecca Taylor et Kendra Chow, du World Cancer Fund International, dans le cadre du projet CO-CREATE. Nous remercions Dr Kate Allen, Prof Knut-Inge Klepp, Prof Harry Rutter, Dr Arnfinn Helleve et Dr Hannah Brinsden pour leur travail de révision.

Nous tenons également à reconnaître la contribution de Kate Oldridge-Turner, Dr Anne-Siri Fismen, Jonas Rekdal Mathisen, Dr Janetta Habron, Debora Mdegella, et Aysenur Tekneci à cet effort. Nous remercions tout particulièrement la Fédération mondiale contre l'obésité.

Pour toute question relative à cette note sur les actions des pouvoirs publics, veuillez contacter Ioana Vlad à [policy@wcrf.org](mailto:policy@wcrf.org)



Le World Cancer Research Fund International est une autorité phare en matière de recherche sur le lien qui existe entre la prévention du cancer et l'alimentation, le poids et l'activité physique.

[wcrf.org](http://wcrf.org)

Le World Cancer Research Fund International est une organisation à but non lucratif qui fait partie d'un réseau international d'organisations caritatives de prévention du cancer. Ces organisations sont basées en Europe et en Amérique, et sont représentées en Asie, nous donnant ainsi une voix mondiale pour informer les populations sur la prévention du cancer.



世界癌症研究基金會

